LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL (comfilcon A) (hydrophiles) Remplacement planifié

IMPORTANT : Veuillez lire attentivement cet avis d'accompagnement et le conserver pour une utilisation future. Cet avis est destiné au spécialiste de la vue mais devrait être mis à la disposition des patients sur demande. Le spécialiste de la vue devrait fournir au patient les instructions relatives aux lentilles qui lui sont prescrites.

CLÉ DES SYMBOLES :

Les symboles suivants peuvent apparaître sur l'étiquette ou sur la boîte.

SYMBOLE	DÉFINITION
Rx only	Attention : La loi fédérale (aux États-Unis) stipule que ce produit ne peut être vendu que par le biais ou sur ordonnance d'un spécialiste autorisé de la vue.
⚠	Voir les instructions destinées au porteur de lentilles
	Date limite d'utilisation (date de péremption)
LOT	Code de lot
STERILE	Stérilisée par système thermique

ATTENTION : LA LOI FÉDÉRALE STIPULE QUE CE PRODUIT NE PEUT ÊTRE VENDU QUE PAR LE BIAIS OU SUR ORDONNANCE D'UN SPÉCIALISTE AUTORISÉ DE LA VUE.

DESCRIPTION

Les LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL (comfilcon A) sont offertes dans des conceptions sphériques, asphériques, toriques et multifocales.

Les lentilles sont fabriquées dans un matériau contenant 48 % d'eau et 52 % de comfilcon A, un hydrogel contenant du silicone. Les lentilles sont dotées d'une teinte (phtalocyanine bleu) qui est ajoutée pour rendre la lentille plus visible pour la manipulation.

Paramètres des lentilles cornéennes souples en silicone hydrogel **SPHERE** et **ASPHERE** :

Diamètre :	13,5 mm à 15,0 mm
Courbure de base :	8,0 mm à 9,5 mm
Épaisseur au centre :	0,08 à 0,15 mm (varie selon la puissance)
Puissances :	-20,00D à +20,00D

Paramètres des lentilles cornéennes souples en silicone hydrogel **TORIC** :

Diamètre :	13,5 mm à 15,0 mm
Courbure de base :	8,0 mm à 9,5 mm
Épaisseur au centre :	0,08 à 0,60 mm (varie selon la puissance)
Puissances :	-20,00D à +20,00D
Cylindre :	-0,25D à -5,00D
Axe :	0 ° à 180 °

Paramètres des lentilles cornéennes souples en silicone hydrogel **MULTIFOCAL** :

Diamètre :	13,5 mm à 15,0 mm
Courbure de base :	8,0 mm à 9,5 mm
Épaisseur au centre :	0,08 à 0,60 mm (varie selon la puissance)
Puissances :	-20,00D à +20,00D
Puissances additionnelles :	+0,50D à +3,00D

Les propriétés physiques ou optiques de la lentille sont :

- Indice de réfraction : 1,40
- Transmittance de la lumière : >97 %
- Caractéristique de surface : Hydrophile
- Teneur en eau : 48 %
- Densité : 1,04
- Perméabilité à l'oxygène (Dk) (cm^2/sec) ml O_2/ml x mm Hg à 35 °C (méthode Coulometric) : 128 x 10^{-11}

Appelez notre Service à la clientèle au 1 888 475-8555 pour connaître les disponibilités.

ACTIONS

Lorsqu'elle est placée sur la cornée quand elle est hydratée, la **LENTILLE CORNÉENNE SOUPLE EN SILICONE HYDROGEL** (comfilcon A) (hydrophile) agit comme un médium réfractant pour faire converger les rayons lumineux sur la rétine. La lentille torique procure une surface plus égale sur la cornée astigmate inégale et par conséquent aide à faire converger les rayons lumineux sur la rétine.

INDICATIONS D'EMPLOI

Sphérique et asphérique

Les **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** (comfilcon A) SPHERE et ASPHERE sont indiquées pour la correction de l'amétropie (myopie et hypermétropie) chez les personnes aphaques et non aphaques qui ne souffrent pas d'une affection oculaire, dans des puissances de -20,00 à +20,00 dioptries. Les lentilles peuvent être portées par des personnes présentant un astigmatisme de 2,00 dioptries ou moins qui n'interfère pas avec l'acuité visuelle.

Torique

Les **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** (comfilcon A) TORIC sont indiquées pour la correction de l'amétropie (myopie ou hypermétropie avec astigmatisme) chez les personnes aphaques et non aphaques qui ne souffrent pas d'une affection oculaire, dans des puissances de -20,00 à +20,00 dioptries et pour la correction de l'astigmatisme de -0,25 à -5,00 diptries.

Multifocale

Les **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** (comfilcon A) MULTIFOCAL sont indiquées pour la correction de l'amétropie de réfraction (myopie et hypermétropie) et de l'emmétropie avec presbytie chez les personnes aphaques et non aphaques qui ne souffrent pas d'une affection oculaire dans des puissances de -20,00 à +20,00 dioptries et avec des puissances d'addition de +0,50 à +3,00 dioptries. Les lentilles peuvent être portées par des personnes qui présentent un astigmatisme de 2,00 dioptries ou moins qui n'interfère pas avec l'acuité visuelle.

Les **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** (comfilcon A) (hydrophiles) sont autorisées pour un port prolongé jusqu'à 6 nuits/7 jours de port continu. Il est recommandé d'évaluer d'abord le porteur de lentilles selon un calendrier de port quotidien. Si tout se passe bien, le patient peut commencer graduellement à les porter de façon prolongée, tel que déterminé par le spécialiste de la vue.

Le spécialiste de la vue peut prescrire la lentille pour un port avec remplacement fréquent et planifié, avec un programme d'entretien et de désinfection (voir la section Calendrier de port).

CONTRE-INDICATIONS (RAISONS POUR NE PAS LES PORTER) :

Ne pas porter les **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** en présence de l'une ou l'autre des affections suivantes :

- Une inflammation aiguë ou subaiguë de la chambre antérieure de l'œil.
- Toute maladie, lésion ou anomalie de l'œil touchant la cornée, la conjonctive ou les paupières.
- Une insuffisance marquée de sécrétions lacrymales (yeux secs).
- Une hypoesthésie de la cornée (diminution de la sensibilité de la cornée), dans le cas des personnes non aphaques.

- o Toute affection systémique susceptible d'affecter les yeux ou que le port de lentilles cornéennes risque d'aggraver.
- o Une réaction allergique des surfaces ou annexes oculaires provoquée ou exacerbée par le port de lentilles cornéennes ou l'utilisation de solutions pour l'entretien de celles-ci.
- o Une allergie à une substance quelconque, comme le mercure ou le thimérosal, que contiendrait une solution servant à l'entretien des **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL**.
- o Toute infection (bactérienne, fongique ou virale) active de la cornée.
- o En présence d'une rougeur ou d'une irritation des yeux.
- o Le patient est incapable de suivre un programme d'entretien des lentilles ou d'obtenir de l'aide pour le faire.

MISES EN GARDE

Les patients devraient être avisés des mises en garde suivantes relativement au port des lentilles cornéennes :

- o LES PROBLÈMES LIÉS AUX LENTILLES CORNÉENNES ET AUX PRODUITS D'ENTRETIEN DES LENTILLES PEUVENT ENTRAÎNER DE GRAVES LÉSIONS OCULAIRES. Les patients devraient apprendre comment utiliser et entretenir de manière appropriée les lentilles cornéennes et les produits pour l'entretien des lentilles, y compris les étuis de rangement des lentilles, et ils devraient savoir qu'il est crucial de faire un usage sécuritaire de ces produits. Il est essentiel que les patients suivent les instructions de leur spécialiste de la vue et toutes instructions sur les étiquettes pour une utilisation appropriée des lentilles et des produits d'entretien des lentilles. Les patients doivent remplir leur étui de rangement de lentilles de solution fraîche chaque fois qu'ils rangent leurs lentilles, et ne jamais réutiliser la solution. De plus, ils doivent nettoyer et rincer leur étui de rangement de lentilles entre chaque utilisation tel que recommandé par leur spécialiste de la vue. Les problèmes oculaires, incluant les ulcères de la cornée, peuvent apparaître rapidement et entraîner la **perte de la vue**.

- o Une étude[1] indique ce qui suit :

  a. L'incidence globale annuelle de la kératite ulcéreuse est d'environ 4,1 cas par tranche de 10 000 utilisateurs de lentilles cornéennes à port quotidien et d'environ 20,9 cas par tranche de 10 000 utilisateurs de lentilles cornéennes à port prolongé.

  b. Le risque de kératite ulcéreuse est de 4 à 5 fois plus élevé chez les utilisateurs de lentilles cornéennes à port prolongé que chez les utilisateurs de lentilles à port quotidien. Si on exclut de la comparaison les utilisateurs de lentilles à port quotidien qui gardent leurs lentilles pendant la nuit et les utilisateurs de lentilles à port prolongé qui portent leurs lentilles sur une base quotidienne, le risque est alors de 10 à 15 fois plus grand dans le cas du port prolongé que du port quotidien.

  c. Chez les utilisateurs de lentilles à port quotidien qui gardent leurs lentilles pendant la nuit (ce qui est contraire aux indications approuvées), le risque de kératite ulcéreuse est 9 fois plus élevé que chez ceux qui les enlèvent.

  d. Il est possible d'atténuer le risque global de kératite ulcéreuse en respectant les directives concernant l'entretien des lentilles, y compris celles de nettoyage de l'étui de rangement des lentilles.

  e. Le risque de kératite ulcéreuse est de 3 à 8 fois plus marqué chez les fumeurs porteurs de lentilles cornéennes que chez les non-fumeurs.

  f. En cas d'inconfort oculaire, de larmoiement excessif, de modification de la vue, de rougeur des yeux ou d'autres problèmes, le patient doit immédiatement retirer les lentilles et consulter sans tarder son spécialiste de la vue. Il est recommandé que les porteurs de lentilles cornéennes consultent régulièrement leur spécialiste de la vue.

[1]New England Journal of Medicine, 21 septembre 1989; 321(12), pp. 773-783

PRÉCAUTIONS

Précautions particulières pour les spécialistes de la vue

- o Étant donné le faible nombre de patients inscrits à une recherche clinique sur les lentilles, toutes les puissances de réfraction, les configurations de conception ou les paramètres de la lentille disponibles dans le matériau de lentille, ne sont pas évaluées en nombres significatifs. Par conséquent, lors de la sélection d'un modèle approprié de lentille et des paramètres, le spécialiste de la vue doit tenir compte de toutes les caractéristiques de la lentille qui peuvent affecter le rendement de la lentille et la santé oculaire, dont la perméabilité à l'oxygène, la mouillabilité, l'épaisseur au centre et en périphérie et le diamètre de la zone optique.
- o L'impact potentiel de ces facteurs sur la santé oculaire du patient et son besoin de correction réfractive doivent être attentivement mis en balance; pour cette raison, le spécialiste de la vue qui a prescrit les lentilles doit surveiller attentivement la santé oculaire du patient et le rendement de la lentille sur l'œil.
- o Les patients qui portent des lentilles cornéennes pour la correction de la presbytie peuvent ne pas bénéficier d'une correction optimale de leur acuité visuelle en vision de loin ou de près. Étant donné que les besoins visuels varient d'une personne à l'autre, il faut en tenir compte lors de la sélection du type de lentille le plus approprié pour chaque patient.
- o Il ne faut pas ajuster de **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** aux patients aphaques tant qu'il n'a pas été déterminé que l'oeil est complètement guéri.
- o La fluorescéine, un colorant jaune, ne devrait pas être utilisé pendant que les lentilles sont sur les yeux. Les lentilles absorbent le colorant et se décolorent. Si la fluorescéine est utilisée dans les yeux, il faut les nettoyer à l'aide d'une solution saline stérile qui est recommandée pour une utilisation dans les yeux.
- o Avant de quitter le bureau du spécialiste de la vue, le patient devrait être en mesure d'enlever rapidement ses lentilles ou une autre personne devrait avoir reçu les instructions nécessaires pour pouvoir les retirer. Le spécialiste de la vue devrait informer le patient d'enlever immédiatement les lentilles en cas de rougeur ou d'irritation des yeux.

Le spécialiste de la vue devrait apprendre au patient le programme d'entretien et les mesures de sécurité ci-dessous :

- o Ne pas utiliser de salive ni toute autre substance que les solutions recommandées pour lubrifier ou hydrater les lentilles.
- o Ne jamais utiliser les solutions dont l'usage est uniquement recommandé avec les lentilles cornéennes dures traditionnelles.
- o Toujours respecter les instructions données sur le feuillet d'information fourni avec les solutions pour lentilles cornéennes.
- o N'utiliser qu'un système de désinfection chimique des lentilles. L'utilisation de désinfection thermique (à chaud) risque d'abîmer les lentilles en comfilcon A.
- o Jeter toute solution stérile sans agent de conservation dès que la date limite d'utilisation indiquée sur le flacon est dépassée.
- o En cas d'adhérence d'une lentille sur l'œil (le verre ne bouge plus), suivre les directives données sous la rubrique Que faire en cas d'adhérence d'une lentille. Une lentille devrait avoir un bon mouvement sur l'œil, ce qui favorise le maintien d'une bonne santé oculaire. Dans l'éventualité qu'une lentille cornéenne reste adhérée sur l'œil, le patient devrait être avisé de consulter **immédiatement** son spécialiste de la vue.
- o Il faut toujours bien se laver et se rincer les mains avant de manipuler les lentilles cornéennes. Les cosmétiques, lotions, savons, crèmes, désodorisants et aérosols ne doivent pas entrer en contact avec les yeux ou les lentilles. Il est préférable de mettre les lentilles avant l'application du maquillage. Les cosmétiques à base d'eau sont moins susceptibles d'abîmer les lentilles que les produits à base d'huile.
- o Ne toucher aux lentilles cornéennes que si nos doigts ou nos mains sont exempts de matières étrangères, puisque les lentilles peuvent s'abîmer.
- o Veiller à toujours manipuler les lentilles avec soin pour éviter de les échapper.
- o Ne jamais utiliser de pinces ni aucun autre instrument pour sortir les lentilles de leur contenant, à moins d'une directive spécifique à cet effet. Verser la lentille dans la paume de la main.
- o Ne pas toucher à la lentille avec les ongles.
- o Suivre attentivement les instructions données dans le Guide d'instructions à l'intention des patients ainsi que celles du

spécialiste de la vue concernant la manipulation, l'insertion et le retrait des **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL**.

- Ne jamais dépasser la période de port recommandée par le spécialiste de la vue.
- Une fois la période de port écoulée, veiller à toujours jeter les lentilles jetables et celles portées selon un calendrier de port établi avec le spécialiste de la vue.
- Éviter toutes les vapeurs et émanations nocives ou irritantes lors du port des lentilles.
- Si le patient doit utiliser des produits en aérosol, tel qu'un fixatif à cheveux, pendant qu'il porte des lentilles, il doit user de prudence et garder les yeux fermés jusqu'à ce que le produit vaporisé se soit déposé.
- Demander au spécialiste de la vue au sujet du port de lentilles cornéennes lors de la participation à des activités sportives.
- Informer son médecin (ou autre spécialiste des soins de la santé) du fait que l'on porte des lentilles cornéennes.
- Toujours consulter un spécialiste de la vue avant d'utiliser tout médicament pour les yeux.
- S'assurer d'informer son employeur du fait que l'on porte des lentilles cornéennes. Dans certains emplois, le port de lunettes de protection est obligatoire et celui des lentilles cornéennes est interdit.
- Comme c'est le cas avec tous les types de lentilles cornéennes, des visites de suivi sont nécessaires pour favoriser le maintien de la santé des yeux du patient. Le patient doit être informé d'un calendrier de suivi recommandé.

RÉACTIONS INDÉSIRABLES

Le patient doit être informé que les problèmes suivants peuvent se manifester :

- Sensations de brûlure, de picotement ou de démangeaison (irritation) dans les yeux ou autre douleur dans les yeux.
- Confort moindre qu'au moment de la pose initiale des lentilles.
- Sensation d'un objet dans l'œil comme un corps étranger ou une surface égratignée.
- Larmoiement excessif (larmes).
- Sécrétions oculaires inhabituelles.
- Rougeur des yeux.
- Vision moins nette (piètre acuité visuelle).
- Vision brouillée, arcs-en-ciel ou halos autour des objets.
- Sensibilité à la lumière (photophobie).
- Sécheresse des yeux.

Si le patient constate l'un des problèmes susmentionnés, il devrait :

- **Retirer immédiatement les lentilles.**
- Si l'inconfort ou le malaise cesse, examiner attentivement la lentille. Si la lentille est endommagée de quelque façon que ce soit, il ne doit pas remettre la lentille en place. Il doit placer la lentille dans l'étui et communiquer avec son spécialiste de la vue. Si la lentille est entrée en contact avec une poussière, un cil ou un corps étranger, ou si le problème cesse et que la lentille ne semble pas endommagée, le patient devrait bien nettoyer, rincer et désinfecter les deux lentilles; puis les remettre en place. Après la réinsertion, si le problème continue, le patient devrait **enlever immédiatement les lentilles et consulter un spécialiste de la vue**.

L'apparition de l'un des problèmes ci-dessus peut dénoter un problème sérieux tel qu'une infection, un ulcère de la cornée, une néovascularisation ou une iritis. Le patient doit être informé de **ne pas porter les lentilles et de consulter sans tarder** un spécialiste de la vue qui déterminera la nature du problème et instaurera rapidement le traitement approprié, afin d'éviter toute lésion oculaire grave.

AJUSTEMENT

Les méthodes traditionnelles d'ajustement des lentilles cornéennes s'appliquent à toutes les **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL**. Pour une description détaillée des techniques d'ajustement, reportez-vous au Guide d'information et d'ajustement professionnel des **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL**, dont vous pouvez obtenir un exemplaire à l'adresse suivante :

CooperVision Canada Corp.
500 Highway 7 East
Richmond Hill, ON
L4B 1J1
Canada
1 888 475-8555
www.coopervision.ca

CALENDRIER DE PORT

Les calendriers de port et de remplacement devraient être déterminés par le spécialiste de la vue. Les patients ont tendance à trop porter leurs lentilles au début. Le spécialiste de la vue devrait souligner l'importance de suivre le calendrier de port maximal initial. Des examens réguliers, tels que déterminés par le spécialiste de la vue sont aussi extrêmement importants.

CooperVision recommande de jeter toutes les **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** et de les remplacer par de nouvelles de manière fréquente. Le spécialiste de la vue devrait déterminer un calendrier de remplacement approprié des lentilles en fonction de la réponse du patient.

PORT QUOTIDIEN : (moins de 24 heures, réveillé). Le temps de port maximal suggéré est :

JOUR	Heures
1	6
2	8
3	10
4	12
5	14
6	Toutes des heures éveillées

Le spécialiste de la vue devrait déterminer le calendrier de port et de remplacement en fonction des antécédents du patient et de son examen oculaire, ainsi que de l'expérience du spécialiste et de son jugement clinique.

PORT PROLONGÉ : Les **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** peuvent être prescrites pour un port quotidien ou un port prolongé jusqu'à 6 nuits et 7 jours de port continu jour et nuit. CooperVision ne recommande pas de porter les lentilles pendant plus de 7 jours consécutifs. Ce ne sont pas tous les patients qui peuvent atteindre le temps de port maximal. Il est recommandé d'évaluer d'abord le porteur de lentilles selon un calendrier de port quotidien. Si tout se passe bien, le patient peut commencer graduellement à les porter de façon prolongée, tel que déterminé par le spécialiste de la vue.

Une fois retirée, il est recommandé que la lentille demeure à l'extérieur de l'œil pour une période de repos durant la nuit ou plus longtemps et qu'elle soit jetée selon le calendrier de port prescrit. Le spécialiste de la vue devrait déterminer le temps de port approprié et fournir des instructions au patient concernant l'entretien, l'insertion et le retrait de la lentille.

ENTRETIEN DES LENTILLES CORNÉENNES

Le spécialiste de la vue devrait passer en revue avec le patient les instructions d'entretien des lentilles cornéennes, dont les renseignements de base sur l'entretien des lentilles et les instructions spécifiques relatives au programme d'entretien des lentilles recommandé au patient.

- Laver, rincer et toujours bien se sécher les mains avant de manipuler les lentilles cornéennes.
- Ne jamais utiliser de salive ni aucune autre substance que les solutions recommandées pour lubrifier ou hydrater les lentilles. Ne pas mettre les lentilles dans la bouche.
- Le patient doit toujours avoir une paire de rechange de lentilles en tout temps.

Entretien général des lentilles (pour un remplacement planifié) :

Instructions de base :

- Toujours utiliser des solutions d'entretien **fraîches, dont la date limite d'utilisation n'est pas expirée**.
- Utiliser le système recommandé d'entretien chimique des lentilles cornéennes (pas de système d'entretien à chaud) en suivant à la lettre le mode d'emploi décrit sur le flacon. On ne peut pas toujours utiliser ensemble ou mélanger les diverses solutions pour les lentilles cornéennes, et les solutions disponibles ne peuvent pas toutes s'employer sans danger avec les différentes lentilles cornéennes. Il ne faut pas alterner ni mélanger les systèmes d'entretien, **à moins de mention spécifique sur le flacon**.
- Il faut nettoyer, rincer et désinfecter les lentilles cornéennes chaque fois qu'on les enlève. **Le nettoyage et le rinçage** sont nécessaires pour éliminer les mucosités et le film de la surface des lentilles. il faut les **désinfecter** pour détruire les germes nocifs.
- Les solutions d'entretien Opti-Free, Complete, AO Sept, ReNu, Options Multi et All In One Light sont recommandées.
- Il faut toujours enlever, nettoyer, rincer (tel que recommandé par le spécialiste de la vue) et désinfecter les lentilles selon le calendrier prescrit par le spécialiste de la vue. L'utilisation d'une solution de nettoyage à base d'enzymes n'est pas recommandée.
- Le spécialiste de la vue devrait recommander un programme d'entretien qui est approprié aux **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL**. Chaque produit d'entretien des lentilles comporte des instructions spécifiques d'utilisation et des renseignements importants sur la sécurité, que le patient doit lire et suivre attentivement.
- Remarque : Certaines solutions peuvent servir à plus d'un usage, comme l'indique l'étiquette. Lire l'étiquette sur le flacon de la solution, et suivre les instructions.
- Commencer par **nettoyer** une lentille cornéenne à la fois (toujours la même lentille en premier pour éviter de les confondre), rincer la lentille à fond avec la solution saline ou de désinfection recommandée pour en éliminer toute trace de solution de nettoyage, ainsi que les mucosités et le film de la surface de la lentille, et déposer cette lentille dans le bon compartiment de l'étui de rangement. Répéter la même procédure pour l'autre lentille cornéenne.
- **Après le nettoyage** et le rinçage, **désinfecter** les lentilles au moyen du système recommandé par le fabricant et/ou le spécialiste de la vue.
- Pour ranger les lentilles, le patient doit les désinfecter et les déposer dans l'étui de rangement fermé ou non ouvert jusqu'à ce qu'il soit prêt à les porter. Si le patient n'envisage pas de porter les lentilles immédiatement après les avoir désinfectées, il doit consulter le feuillet d'information ou son spécialiste de la vue afin d'obtenir plus de renseignements concernant le rangement des lentilles cornéennes.
- Après avoir retiré les lentilles de l'étui de rangement, il faut vider l'étui et le rincer avec la solution recommandée par le fabricant de l'étui; laisser l'étui sécher à l'air. Quand on réutilise l'étui, il faut le remplir de solution de rangement. Remplacer l'étui de rangement à intervalles réguliers tel que recommandé par le fabricant de l'étui de lentilles ou le spécialiste de la vue.
- Les spécialistes de la vue peuvent recommander une solution lubrifiante/hydratante, qui peut servir à hydrater (lubrifier) les lentilles lorsqu'on les porte, afin de les rendre plus confortables.

DÉSINFECTION CHIMIQUE DES LENTILLES (y compris le peroxyde d'hydrogène) :

- **Nettoyer** les lentilles cornéennes avec une soluton de nettoyage recommandée et les rincer à fond avec une solution de rinçage recommandée.
- **Après le nettoyage** et le rinçage, pour **désinfecter**, suivre attentivement les instructions qui accompagnent la solution de désinfection dans le programme d'entretien recommandé par le fabricant des lentilles ou le spécialiste de la vue.
- Si l'on utilise un système de désinfection au peroxyde d'hydrogène, il faut **neutraliser** les lentilles avant de les porter à nouveau. Suivre les recommandations indiquées sur le flacon de solution de peroxyde d'hydrogène.
- Bien rincer les lentilles avec une solution de rinçage fraîche recommandée avant de les insérer et de les porter, ou suivre les instructions du flacon de solution de désinfection.
- **Ne pas chauffer la solution de désinfection ni les lentilles.**
- Conserver les lentilles dans l'étui de rangement gardé fermé jusqu'au moment de les porter.
- **ATTENTION :** Les lentilles qui sont désinfectées selon la méthode chimique peuvent absorber les ingrédients de la solution de désinfection, lesquels sont susceptibles d'irriter les yeux. Un rinçage à fond des lentilles au moyen d'une solution saline stérile et fraîche avant leur insertion devrait réduire le risque d'irritation.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE L'ÉTUI DE RANGEMENT

L'étui de rangement des lentilles cornéennes représente un milieu propice à la prolifération des bactéries. Il faut vider l'étui, le nettoyer et le rincer à l'aide des solutions recommandées par le fabricant de l'étui, puis le laisser sécher à l'air. Remplacer l'étui de rangement à intervalles réguliers, comme le recommande le fabricant de l'étui ou le spécialiste de la vue.

QUE FAIRE EN CAS DE DESSÈCHEMENT (DÉSHYDRATATION) D'UNE LENTILLE

Si une **LENTILLE CORNÉENNE SOUPLE EN SILICONE HYDROGEL** est exposée à l'air hors de l'œil, elle peut s'assécher et devenir friable. Dans pareil cas, il faut jeter la lentille et la remplacer par une nouvelle.

QUE FAIRE EN CAS D'ADHÉRENCE D'UNE LENTILLE (LA LENTILLE NE BOUGE PAS)

Si la lentille adhère sur l'œil (cesse de bouger ou ne peut être retirée), aviser le patient d'appliquer 2 ou 3 gouttes de la solution lubrifiante recommandée directement dans l'œil et attendre que la lentille commence à bouger librement sur l'œil avant de l'enlever. Si après 5 minutes la lentille ne bouge toujours pas, le patient devrait consulter immédiatement son spécialiste de la vue.

URGENCES

Le patient devrait être informé qu'en cas d'éclaboussures dans les yeux de produits chimiques de toutes sortes (produits ménagers, solutions de jardinage, substances chimiques de laboratoire, etc.) il doit : RINCER LES YEUX À GRANDE EAU DU ROBINET ET COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC SON SPÉCIALISTE DE LA VUE OU SE RENDRE À L'URGENCE D'UN HÔPITAL SANS DÉLAI.

APPROVISIONNEMENT

Chaque lentille est fournie stérile dans un emballage-coque contenant une solution saline isotonique tamponnée. L'étiquette de l'emballage-coque indique la courbure de base, le diamètre, la puissance dioptrique, le numéro du lot de fabrication et la date de péremption de la lentille.

NE PAS UTILISER SI L'EMBALLAGE-COQUE EST BRISÉ OU SI LE SCEAU A ÉTÉ ENDOMMAGÉ

SIGNALEMENT DE RÉACTIONS INDÉSIRABLES

Toutes les expériences néfastes et les effets indésirables reliés aux lentilles cornéennes, observés chez des patients portant des **LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES EN SILICONE HYDROGEL** devraient être signalés à :

CooperVision™
CooperVision Canada Corp.
500 Highway 7 East
Richmond Hill, ON
L4B 1J1
Canada
1 888 475-8555
www.coopervision.ca

Fabriqué à Hamble, SO31, 4RF, R-U
Numéro de pièce LF0179
Date de révision Septembre 2012
Deuxième révision